

*Affaires extérieures*

été choqués mais nous n'aurions pas exigé la rupture de nos relations avec les États-Unis. Nous aurions exigé des excuses officielles de la part du gouvernement de ce pays et peut-être une indemnisation, mais nous n'aurions certainement pas exigé des mesures punitives. Je pense qu'il convient, bien que la Zambie ne soit pas l'une des nations les plus puissantes du monde, que nous traiterions ce pays de la même façon que nous traiterions tout autre pays avec lequel nous entretenons des relations amicales.

Je pense qu'il est extrêmement regrettable, étant donné que cela va donner lieu à de nombreuses réactions dans notre pays, que le gouvernement de la Zambie n'ait pas jugé bon de communiquer directement avec notre gouvernement pour lui fournir des faits relatifs à cet incident, au lieu d'agir par l'entremise de communiqués. Je pense qu'il est également dommage que tout de suite après cet incident, le gouvernement zambien ait fait des déclarations qui semblent maintenant en contradiction avec les faits.

J'espère que notre gouvernement insistera pour que le gouvernement zambien présente des excuses officielles ainsi que des explications complètes sur l'incident. Et, si cela semble nécessaire en fonction de ces explications, j'espère que notre gouvernement exigera une compensation pour les familles qui ont subi cette perte tragique. Tant que nous n'aurons pas reçu de réponse satisfaisante du gouvernement de la Zambie, il va de soi que nous devrions continuer nos propres enquêtes là-bas par l'entremise des fonctionnaires de notre ambassade.

Il y a lieu, selon moi, de signaler un dernier point. Une telle tragédie a dû forcément ouvrir les yeux de tous les Canadiens sur les conséquences de ces genres de tensions que provoquent ici et là dans le monde les régimes racistes. Il y a des frontières qui sont fermées et des troupes armées qui en assurent la surveillance. Ces tensions résultent de politiques qu'adoptent certains pays, politiques que nous-mêmes en tant que Canadiens jugeons inacceptables et que jugent inacceptables les Nations Unies. J'espère que cet incident a servi de leçon aux Canadiens.

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, l'annonce que vient de faire le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) nous laisse un peu perplexes, bien que le ministre semble exiger une enquête plus approfondie que le rapport du gouvernement de la Zambie.

Je crois que nous devons aller beaucoup plus loin, afin de connaître tous les faits qui entourent ce qui semble être un double meurtre.

Bien des Canadiens se posent des questions, surtout ceux qui projettent de se rendre à l'étranger. Nous avons besoin de nous sentir en sécurité lorsque nous voyageons à l'étranger, tant à titre de touristes qu'à titre de représentants officiels. Et lorsqu'il se produit des tragédies semblables, nous avons besoin d'en connaître toutes les circonstances. Dans cette tragédie, des familles ont perdu des êtres chers, et je suis de l'avis de mes collègues qui insistent auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour qu'elles reçoivent des compensations.

[Traduction]

**M. Hales:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puis-je demander la permission de dire un ou deux mots sur cette tragédie, particulièrement parce que ces deux jeunes filles venaient de ma circonscription?

**Des voix:** D'accord.

[M. Rowland.]

**M. l'Orateur adjoint:** J'ai l'impression que la Chambre est d'accord. J'espère que les députés connaissent le paragraphe 3 de l'article 15 du Règlement. Toutefois, si la Chambre désire que le député soit entendu, je lui donnerai la parole.

**Des voix:** D'accord.

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, je vous remercie, vous et les députés de la Chambre. Je ne répéterai pas ce que l'on a dit au sujet de cette tragédie. Je me demande pourquoi il a fallu 16 jours au gouvernement pour faire une déclaration à la Chambre, et une déclaration non complète en plus. Nous sommes encore dans le doute quant aux véritables événements qui ont entouré ce tragique incident. J'espère que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures présentera à la Chambre, au début de la semaine prochaine, un rapport complet sur toute cette affaire. J'espère aussi qu'il pourra dire comment les familles de ces deux jeunes Canadiennes seront indemnisées et qu'il traitera d'autres questions que je ne soulèverai pas de nouveau puisqu'on les a déjà mentionnées. Nous ne devons pas laisser cette affaire traîner plus longtemps. Plus elle traînera, plus le gouvernement la laissera flotter dans les limbes, plus les questions posées seront nombreuses et plus cet incident politique deviendra sérieux et complexe. Par conséquent, j'espère sérieusement qu'au début de la semaine prochaine le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous présentera un rapport plus complet et plus précis.

\* \* \*

● (1600)

#### MESSAGE DU SÉNAT

**M. l'Orateur adjoint:** J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-6, loi concernant la Centre Amusement Co. Limited, qu'il la prie d'approuver.

\* \* \*

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

##### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, je pose la question habituelle du jeudi après-midi, même si c'est presque le soir.

**M. l'Orateur adjoint:** La parole est au député de Peace River qui invoque le Règlement pour poser la question habituelle du jeudi.

**M. Baldwin:** Puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il a réussi à garder son ordre de priorité à l'égard du programme législatif qui doit être étudié d'ici la fin juin. Je ne veux pas lui suggérer cet ordre, cela pourrait être embarrassant, mais je crois savoir que nous aurons à étudier la loi sur l'habitation, la peine capitale, le bilinguisme, la législation sur le revenu familial, le ramaniement des circonscriptions électorales, la Commission d'appel de l'immigration et la mesure relative aux jeux olympiques. C'est une question complémentaire à celle que je pose à l'égard des travaux de la Chambre pour cette semaine et la semaine prochaine. Vu que demain sera le 1<sup>er</sup> juin, le ministre aimerait peut-être tenir la Chambre au courant de ce qu'il voudrait qu'elle accomplisse.